



Inclusio (SIRP - OGVV)
Société anonyme
40 Avenue Herrmann-Debroux
1160 – Auderghem
BE0840020295
Ci-après « la Société »

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES TENUE LE MERCREDI
19 MAI 2021**

Le mercredi 19 mai 2021 à 14:00 heures s'est tenue l' Assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société, à 1160 Auderghem 40 Avenue Herrmann-Debroux.

I. COMPOSITION DU BUREAU

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur André Bosmans, qui désigne Monsieur Marc Brisack en qualité de secrétaire et Messieurs Lionel Van Rillaer et Jean-Luc Colson comme scrutateurs.

II. COMPOSITION DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée se compose des actionnaires, présents ou valablement représentés, dont l'identité ainsi que le nombre d'actions et le nombre de voix détenues par chacun d'eux, sont mentionnés dans la liste de présence ci-annexée, laquelle est clôturée et signée par les membres du bureau.

Certains actionnaires de la société participent à distance à l'assemblée générale ordinaire par l'intermédiaire de www.digital-meeting.be, conformément à l'article 7:137 du Code des sociétés et des associations (le « CSA »).

Ces actionnaires sont identifiés en tant que tel dans la liste des présences ci-jointe. Ceux-ci sont réputés présents à l'endroit où l'assemblée générale se tient pour le respect des conditions de quorum et de majorité.

Tous les administrateurs ainsi que le commissaire ont été convoqués à la présente assemblée générale ordinaire. Au regard des mesures de confinement décidées par le gouvernement, aucune réunion physique n'a lieu, toutes les personnes convoquées, en ce compris les administrateurs et le commissaire, devant, le cas échéant, impérativement participer à distance.

III. DÉCLARATIONS DU PRÉSIDENT

Les formalités de convocation à cette assemblée ont été réalisées conformément aux statuts et à l'article 7:139 CSA par:

- Publication au moniteur belge du 16/04/2021 sous le numéro 36453
- Publication dans De Standaard du 16/04/2021
- Publication dans la Libre Belgique du 16/04/2021
- convocation des actionnaires nominatifs par courrier du 13/04/2021
- convocation des administrateurs par courrier le 16/04/2021
- convocation du Commissaire par courrier le 16/04/2021

Les actionnaires identifiés à la liste des présences jointe en annexe sont présents ou valablement représentés, ce que le secrétaire confirme. Par conséquent, l'assemblée est valablement constituée pour délibérer et décider sur les points mis à l'ordre du jour.

Pour assister à l'assemblée générale, les actionnaires se sont conformés aux articles des statuts relatifs aux formalités d'admission à l'assemblée générale.

Tout actionnaire a obtenu une copie des comptes annuels et des rapports dont question à l'article 7:148 CSA.

IV. ORDRE DU JOUR

Le président expose ensuite que l'assemblée générale ordinaire a été convoquée pour délibérer et adopter des décisions quant à l'ordre du jour suivant :

- 1) Prise de connaissance du rapport de gestion du conseil d'administration concernant l'exercice social statutaire et l'exercice consolidé clôturé le 31 décembre 2020.**
- 2) Prise de connaissance du rapport du commissaire concernant les comptes statutaires et consolidés clôturés le 31 décembre 2020.**
- 3) Prise de connaissance des comptes consolidés clôturés le 31 décembre 2020.**
- 4) Approbation des comptes statutaires clôturés le 31 décembre 2020 et des affectations et des prélèvements.**
- 5) Approbation de la politique de rémunération.**
- 6) Approbation du rapport sur les rémunérations pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2020, qui constitue un volet spécifique de la déclaration de gouvernance d'entreprise.**
- 7) Décharge aux administrateurs de la Société.**
- 8) Décharge au commissaire de la Société.**
- 9) Divers**

V. DELIBERATIONS ET DECISIONS

Après délibération, les actionnaires prennent les décisions suivantes :

1) Prise de connaissance du rapport de gestion du conseil d'administration concernant l'exercice social statutaire et l'exercice consolidé clôturé le 31 décembre 2020.

2) Prise de connaissance du rapport du commissaire concernant les comptes statutaires et consolidés clôturés le 31 décembre 2020.

3) Prise de connaissance des comptes consolidés clôturés le 31 décembre 2020.

4) Approbation des comptes statutaires clôturés le 31 décembre 2020 et des affectations et des prélèvements.

Proposition d'approbation des comptes statutaires clôturés le 31 décembre 2020, des affectations et des prélèvements inclus comme mentionnés à la page 26 du rapport annuel.

La résolution est approuvée par

Oui :	3.156.870 voix
Non:	0 voix
Abstention :	54.306 voix

5) Approbation de la politique de rémunération.

Proposition d'approbation de la politique de rémunération reprise aux pages 75 à 78 du rapport annuel.

La résolution est approuvée par

Oui :	2.277.554 voix
Non:	738.689 voix
Abstention :	194.933 voix

6) Approbation du rapport sur les rémunérations pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2020, qui constitue un volet spécifique de la déclaration de gouvernance d'entreprise.

Proposition d'approbation du rapport sur les rémunérations pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2020.

La résolution est approuvée par

Oui :	2.277.554 voix
Non:	738.689 voix
Abstention :	194.933 voix

7) Décharge aux administrateurs de la Société.

Proposition d'octroyer la décharge aux administrateurs de la Société pour l'exercice de leur mandat au cours de l'exercice clôturé le 31 décembre 2020.

La résolution est approuvée par

Oui :	3.142.376 voix
Non:	0 voix
Abstention :	68.800 voix

8) Décharge au commissaire de la Société.

Proposition d'octroyer la décharge au commissaire de la Société pour l'exercice de son mandat au cours de l'exercice clôturé le 31 décembre 2020.

La résolution est approuvée par

Oui :	3.166.181 voix
Non:	0 voix
Abstention :	44.995 voix

9) Divers

Néant

VI. FIN DE LA SEANCE

Le président indique qu'aucun problème ou incident technique n'a empêché ou perturbé la participation par voie électronique à l'assemblée ni le vote des actionnaires y participant à distance.

L'ordre du jour étant épousé, la réunion est levée à 15:25 heures.

En foi de quoi le présent procès-verbal a été dressé, date et lieu comme ci-dessus et, après lecture, le Président, le secrétaire ainsi que les scrutateurs l'ont signé.

André BOSMANS
Président

Marc BRISACK
Secrétaire

Lionel VAN RILLAER
Scrutateur

Jean-Luc COLSON
Scrutateur

Annexes :

- Liste des présences
- Procurations
- Votes écrits